

RCS : POITIERS  
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00704  
Numéro SIREN : 839 946 951  
Nom ou dénomination : 2L AUTOMOTIVE

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2019 sous le numéro de dépôt 3290

COPY

**2L AUTOMOTIVE**

**Société par actions simplifiée à associée unique**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : Zone d'Activités Economiques de Saint-Ustre,**  
**86220 INGRANDES SUR VIENNE**  
**RCS POITIERS 839 946 951**

n° de  
dépôt  
3290



13 MAI 2019

n° de  
gestion  
183704

n° de  
facture

n° de  
chrono

\* \* \*

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**EN DATE DU 31 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf,  
Le trente-et-un mars,  
Au siège social de la société SETLM, ZA La Grande Bataille – 88170 HOUECOURT,

**La société 2L LOGISTICS**, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 92.000 euros dont le siège social est ZA de la Grande Bataille à HOUECOURT (88170), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'EPINAL sous le n°794 537 852, représentée par Monsieur Laurent LEMOND, son Directeur Général,

Associée unique et Présidente de ladite Société,

**A pris les décisions suivantes :**

- **Agrément d'un nouvel associé dans le cadre d'une transmission des actions au profit de la société GROUPE 2L LOGISTICS, consécutivement à un apport partiel d'actifs,**
- **Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

**PREMIERE DECISION - AGREMENT**

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du projet de la société 2L LOGISTICS de faire apport à la société :

**GROUPE 2L LOGISTICS,**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €**  
**Siège social est ZA de la Grande Bataille - 88170 HOUECOURT**  
**RCS EPINAL 844 762 898**

à titre d'apport partiel d'actifs placé sous le régime juridique des scissions, de sa branche complète et autonome d'activité de « *gestion de participations dans des sociétés de transport et de convoyage de véhicules automobiles et de réalisation de prestations annexes y attachées* », comprenant la totalité des titres de la Société, déclare agréer expressément la société GROUPE 2L LOGISTICS en qualité de nouvelle associée à compter du jour où l'apport partiel d'actifs sera devenu définitif.

\* \* \*

L'Associée unique interrompt la réunion pour finaliser l'opération d'apport partiel d'actifs et régulariser les actes successifs, notamment la décision d'augmentation du capital social de la société GROUPE 2L LOGISTICS, consécutive à la réalisation de l'opération d'apport.

Ceci étant fait, la société GROUPE 2L LOGISTICS se substitue à la société 2L LOGISTICS, dans le cadre de la présente réunion, suite à la réalisation de l'apport partiel d'actifs.

La réunion reprend son cours pour le reste des points à l'ordre du jour.

\* \* \*

### **DEUXIEME DECISION – CHANGEMENT DE PRESIDENT**

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport oral du Président et prenant acte de la démission de la société 2L LOGISTICS de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Présidente, sans limitation de durée :

**La société GROUPE 2L LOGISTICS,  
Société par actions simplifiée au capital de 779.000 €  
Siège social est ZA de la Grande Bataille - 88170 HOUECOURT  
RCS EPINAL 844 762 898**

**représentée par sa Présidente, la société 2L LOGISTICS, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Laurent LEMOND.**

**Monsieur Laurent LEMOND, au nom de la société GROUPE 2L LOGISTICS, qu'il représente, accepte les fonctions de Présidente et déclare, en ce qui le concerne pour lui-même et pour la société GROUPE 2L LOGISTICS, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.**

### **TROISIEME DECISION - POUVOIRS**

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Pour la société GROUPE 2L LOGISTICS,  
Associée unique  
Monsieur Laurent LEMOND, représentant la  
société 2L INVEST**

**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**

